



D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

Biais lié aux variations de la qualité

L'IPC a pour but de fournir une mesure de l'évolution absolue du prix d'un panier de consommation de qualité constante, en comparant les prix des biens et des services qui le composent à deux moments distincts. En fait, des améliorations de la qualité peuvent faire baisser le prix de certains articles. Ainsi, les progrès techniques rapides ont entraîné une diminution du prix des ordinateurs personnels et une augmentation de leur capacité informatique. Statistique Canada a recours à diverses méthodes pour corriger les prix en fonction de l'évolution de la qualité, mais ces ajustements peuvent ne pas éliminer entièrement le biais. L'IPC global est donc exagéré si les améliorations sur le plan de la qualité ne peuvent pas être mesurées aussi rapidement qu'elles surviennent.

Biais lié à la substitution de points de vente au détail

Avec l'arrivée au Canada des magasins de vente à rabais et des magasins-entrepôts, il s'est produit une modification des parts de marché en faveur des détaillants qui vendent moins cher. Si l'effet de ces changements de prix n'est pas pleinement pris en compte, la mesure du coût de la vie sera exagérée.

Estimation globale du biais propre à l'IPC canadien

Les recherches effectuées par la Banque du Canada indiquent que, sous l'effet combiné des quatre principales sources de biais présentées ci-dessus, l'IPC canadien surestime l'augmentation du coût de la vie dans une proportion d'environ 0,6 % par an. Ce pourcentage est un peu inférieur à la plupart des estimations dans d'autres pays. Aux États-Unis, le biais de mesure est estimé à environ 1 %.

Pour obtenir plus de précisions, voir A. Crawford (1998), « Le point sur les biais de mesure inhérents à l'IPC canadien », *Revue de la Banque du Canada*, printemps, p. 39-54.

J. Rossiter (2005), *Measurement Bias in the Canadian Consumer Price Index*, [document de travail](#) n° 2005-39, Banque du Canada.

P. Sabourin. *Measurement Bias in the Canadian CPI: An Update*, [document de travail](#) (à paraître), Banque du Canada.

Octobre 2011

